



GRAND OUEST

Déclaration Liminaire CTI du 11 juin 2019

LES MAISONS D'ARRÊT A L'ASPHYXIE !

Alors que nous comptons plus de 2000 couchages supplémentaires dans les Maisons d'Arrêt de notre Direction Interrégionale et des centaines de matelas au sol, les centres pour peine, eux, laissent entrevoir des possibilités en matière d'hébergement.

En effet, cette surpopulation carcérale au sein de nos Maisons d'Arrêt engendre une surcharge de travail considérable pour les agents et génère une insécurité des plus totale. Sans compter que cette gestion de matelas au sol devient un véritable casse-tête au quotidien (effectifs, fouilles, mouvements, mutations de cellules ...).

Si nous avons bien conscience que les Centres de Détention doivent garder des cellules vides afin de disposer d'une marge de manœuvre et permettre de gérer au quotidien les aléas, est-il normal d'avoir plus de 300 matelas au sol et en parallèle plus de 250 places libres en centre pour peine (hors Condé) sur notre Direction Interrégionale ?

Alors que les petits établissements (La Roche-sur-Yon, Saint-Brieuc) dépassent les 200% d'occupation, que l'ensemble des Maisons d'Arrêt de notre DI est au bord de l'asphyxie, dépassant les 170% d'occupation ou comptant des dizaines voire une centaine de matelas au sol, la seule réponse apportée par le Politique et l'Administration Pénitentiaire est purement scandaleuse : une prime annuelle de 100€ pour certains agents en guise de compensation.

Qu'en est-il de l'encellulement individuel promis par tant depuis si longtemps ?

Faute de solution, est-il normal que les personnels pénitentiaires ne soient dédommagés que de si peu alors que c'est le quotidien qui est impacté, durement ?

Sans compter que l'obtention de cette prime est lissée par l'Administration Pénitentiaire sur l'établissement entier. Les agents affectés en Centre Pénitentiaire comprenant une Maison d'Arrêt sont lésés !

IL EST GRAND TEMPS DE DÉSENGORGER CES POUDRIÈRES...

Le Bureau Interrégional Force Ouvrière vous demande, Madame la Directrice Interrégionale, de vous saisir immédiatement de ce dossier et de désencombrer les Maisons d'Arrêt en surchauffe au profit des centres pour peine et d'ainsi apaiser ces détentions et gagner en sécurité.

Le Bureau Interrégional Force Ouvrière exige une réévaluation de la prime de surpopulation carcérale. Il s'agit d'une reconnaissance légitime envers les agents qui souffrent quotidiennement sur la coursive, du fait de l'incompétence à anticiper, à agir et à protéger de notre Administration et de notre Ministère.